

EDITO

Nous ne nous étions pas trompés. Pour la seconde année consécutive les résultats académiques au brevet et au bac battent des records. C'est au bac général notamment que ceux-ci explosent : 91,8% de réussite, soit une augmentation de 2,4%. C'est du jamais vu et la Rectrice ne s'est pas privée de s'en féliciter. Pourtant SUD Éducation Lorraine n'est pas surpris. Cette augmentation ne tient pas à une brutale amélioration du niveau des élèves ou de leurs conditions de préparation. Le développement du contrôle en cours de formation n'y est pas pour rien. Mais surtout, dans un contexte où sont mis en concurrence entre eux établissements, académies, pays et où chacun veut montrer que tout va bien, des consignes de bienveillance et autres pressions hiérarchiques ont été exercées sur les jurys et correcteurs, pressions que nous avons dénoncées en juin dernier¹.

Rentrée 2013 :

Non, tout ne va pas bien dans l'enseignement !

Les conditions d'enseignement continuent à se dégrader. Aujourd'hui, à l'heure de la première rentrée entièrement préparée par V. Peillon, nous savons que la politique éducative est en parfaite continuité avec les précédentes. Elle poursuit la mise en œuvre de l'école du socle commun et des compétences, l'adaptation de l'école aux exigences du marché et s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité poursuivie par le gouvernement pour répondre aux exigences du patronat.

AUSTÉRITÉ, RÉGRESSIONS... MOBILISATION !

(la suite en page 2)

SUICIDE ENSEIGNANT À LA VEILLE DE LA PRÉ-RENTRÉE COMBIEN DE MORTS FAUT-IL POUR UNE VÉRITABLE RÉACTION DU MINISTÈRE ?

Dimanche 1er septembre, à Marseille, veille de la pré-rentrée scolaire, Pierre Jacques s'est donné la mort. Pierre était âgé de 55 ans, il était père de famille, d'une grande conscience professionnelle, professeur de STI2D. Il a adressé une lettre d'explication à tout le corps enseignant du lycée avant de commettre cet acte, *totalemment lié à l'exercice de son métier* et longuement réfléchi. Cette lettre retrace des faits avérés et induits des questions auxquelles l'institution doit apporter des réponses concrètes et adaptées. Ce n'est cependant pas le premier suicide enseignant, loin de là. Et les belles paroles de Peillon nous feraient exploser de rire si le sujet n'était pas aussi grave : en effet, selon France TV info, « *Le ministre de l'Éducation Vincent Peillon a réagi lundi soir, exprimant sa "très vive émotion" et jugeant "impératif" de redonner aux enseignants et personnels de l'Éducation nationale "toute la considération et le soutien" qu'ils méritent* ». Alors question : il va s'y prendre comment, au-delà de cet effet d'annonce inutile ?

« *Pas dépressif* », « *extrêmement critique* », voilà ce qu'on a lu dans la presse à propos de notre collègue. Allons un peu plus loin : la réforme du Lycée a supprimé 13 filières STI pour les remplacer par la seule filière STI2D, déclinée en 4 spécialités. Contrairement aux promesses de Peillon et Hollande, non seulement le nouveau ministre n'a pas annoncé l'abrogation de la réforme du lycée et celle de STI2D, mais il a enfoncé le clou : en septembre 2012, il a envoyé une note aux rectorats pour leur demander de ré-étiqueter les 42 disciplines de recrutement des certifiés en seulement 4. Menée au pas de charge (en moins de 15 jours, sur Nancy-Metz), cette opération de gestion des ressources humaines oblige, à présent, les professeurs à enseigner dans de nombreux secteurs de la technologie où ils n'ont pas de compétences... C'est notamment ce dernier point qui a été dénoncé par Pierre, avant son geste désespéré.

Alors les promesses de considération et de soutien, c'est bon pour la presse, mais la question se doit d'être posée franchement : combien faudra-t-il de suicides, pour raisons professionnelles, avant une véritable réaction du ministère ?

¹ <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1041>

éducation SUD

Lorraine

Union
syndicale
Solidaires



BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Numéro 14 - Septembre 2013

ISSN : 2104-1547 - CPPAP : 1014 S 08325
Dir. de la publ. : Roberto Toscano
Imprimé par nos soins
prix : 1 €

Destinataire :

Sommaire

- p.1 : Édito Rentrée / Suicide enseignant
p.2 : Rentrée 2013 : non, tout ne va pas bien...
p.3 : Feu sur les retraites ? Résistance ! / Justice pour Clément / Préparer le concours + master 2 + enseigner
p.4 : SUD Éducation, c'est quoi ?

PERMANENCES SYNDICALES

Lundi à Vendredi de 14h à 18h

4 rue de Phalsbourg - Nancy

Téléphone : 03 83 35 01 48

SUD Éducation Lorraine :

sudedulor@gmail.com
4 rue de Phalsbourg - 54000 Nancy

SUD Éducation 57 :
sudeduc57@gmail.com
4 rue de la Chabosse - 57070 Metz

SUD Éducation 88 :
sudeduc88@gmail.com

SUD Éducation 54 :
sudeduc54@gmail.com
4 rue de Phalsbourg - 54000 Nancy

SUD Éducation 55 :
sudeduc55@gmail.com
4 rue de Phalsbourg - 54000 Nancy

Site académique : <http://sudedulor.lautre.net/>

Site fédéral : www.sudeducation.org

Rentrée 2013 :

Non, tout ne va pas bien dans l'enseignement !

→ C'est la **réentrée chaotique de la réforme des rythmes scolaires** dans le primaire. Une réforme bricolée, non financée, inégalitaire, imposée malgré l'opposition qu'elle a suscitée. Cette réforme ne concerne d'ailleurs qu'à peine un élève sur 5 en Lorraine et sur le territoire national (à peine 7 % des élèves en Meurthe-et-Moselle !). Le ministre lui-même annonce des couacs prévisibles, en particulier sur le périscolaire, où dans beaucoup de communes les élèves seront en sureffectifs avec des personnels mis en difficulté car sans formation ni qualification adaptées.

→ C'est la **réentrée qui voit fermer définitivement certains lycées professionnels**. Charmes, Guénange, Auboué, Moyeuvre-Grande. D'autres sont menacés dans l'Académie de Nancy-Metz. Que l'on n'invoque pas la baisse d'effectif, la réalité est plutôt que ces établissements ont été peu à peu étouffés par les politiques éducatives de droite et achevés par un Conseil Régional de gauche. Tous d'accord par ailleurs pour voir dans l'apprentissage (fût-il privé) un mode de formation bien plus économique et adapté aux attentes des grandes fédérations patronales. Et tant pis si la formation professionnelle sous statut scolaire permet aussi (surtout) de faire des jeunes issus des classes populaires autre chose que de la chair à patron².

→ C'est la **réentrée de l'adieu à la promesse de 60 000 créations de postes**. Cette année encore les élèves lorrains auront devant eux moins d'enseignants que l'année précédente. Au niveau national les postes ouverts aux concours accueillent moins de candidats admis que de départs à la retraite et, comme fait exprès, les nombreux postes non pourvus seront occupés par des personnels sous contrat précaire. Comment comprendre cela autrement que comme volonté délibérée quand, par exemple, tant de candidats au professorat des écoles ont été recalés par un zéro éliminatoire à l'épreuve correspondant pourtant à leur formation universitaire et alors que leurs résultats étaient par ailleurs globalement bons. Le projet de budget 2014 n'annonce lui que 10 000 créations de postes dans l'EN quand 14 000 par an auraient été nécessaires pour tenir la promesse de 60 000 sur le quinquennat (déjà loin de compenser les 80 000 postes détruits sous Sarkozy).

→ C'est donc aussi la **réentrée de la poursuite du recours massif à la précarité** et aux heures supplémentaires car les besoins sont là et il faut bien y répondre à minima. En la matière, ce gouvernement n'a rien à envier au précédent, au contraire, puisqu'en plus des traditionnels CDD et vacataires, apparaissent les « emplois d'avenir professeurs » et les « contractuels admissibles ». Cette année, dans notre académie, à côté des 440 enseignants et CPE stagiaires exerceront 454 contractuels admissibles (y compris dans le 1er degré), 335 emplois d'avenir professeurs et 3820 contrats aidés. C'est dire la hauteur des besoins ! Et si la Rectrice s'étonne du fait que de nombreux stagiaires aient déjà enseigné, pas nous.

→ C'est également la **réentrée de 3 chantiers annoncés par le ministère** : L'éducation prioritaire pour laquelle seront organisées des assises inter-académiques. Nancy-Metz sera d'ailleurs en charge de leur organisation dans le grand Est. Mais le débat est d'ores-et-déjà mal engagé, le Ministère affirmant qu'il n'y a pas de problème de moyens.

La réforme du collège dont certaines possibles grandes lignes ont été annoncées, notamment la séparation du temps scolaire en trois : introduction d'un *tronc commun* qui confirmerait le principe du contestable socle commun ; *activités complémentaires différenciées* qui maintiendraient les hiérarchisations entre actuelles options, favorisant la reproduction des inégalités sociales ; et *activités de renforcement* (aide, soutien, tutorat...) continuant d'externaliser le traitement de la difficulté scolaire hors de la classe, et sans pour autant favoriser la possibilité de différenciation pédagogique au sein de la classe par des effectifs plus réduits et des conditions d'enseignement améliorées. Bref, une réforme à moyens constants qui, une fois de plus, bouleversera et augmentera la charge de travail des personnels sans rien améliorer sur le fond.

La réforme des statuts des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré. Le ministère annonce la mise en place de pas moins de 13 groupes de travail à un niveau national. Il est à craindre que nous soit resservie la méthode de l'été 2012 : pseudo grand débat et confusion dans lesquels s'engouffrent les organisations syndicales cogestionnaires, pour finalement voir revenir par la fenêtre les projets libéraux que les collègues refusent depuis des années. Et en cette matière, la Cour des comptes a fait ses propositions et n'a pas été désavouée par V. Peillon : annualisation des services, flexibilisation du temps de travail, tous remplaçants, renforcement du pouvoir hiérarchique, polyvalence au collège, mobilité forcée, recrutement local, postes à profil, salaire au mérite...

2 <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article973>

SUD Éducation s'y opposera.

→ Au lycée c'est la **réentrée du statu quo, endeuilée par un nouveau suicide enseignant** : le gouvernement ne voit toujours rien à retoucher sur la réforme Châtel au lycée, ni sur celle du bac pro 3 ans. Au contraire, en septembre 2012 c'est avec brutalité que l'actuel ministère avait achevé la mise en œuvre de la réforme STI2D (réforme du lycée technologique industriel) de son prédécesseur³. Le CHS-CT de Nancy-Metz avait ensuite publié un rapport accablant sur le niveau de souffrance des enseignants⁴, dans l'indifférence du Ministère. Aujourd'hui, l'état de souffrance de nombreux collègues de STI est tristement illustré par un nouveau suicide, la veille de la rentrée. Dans sa lettre⁵, Pierre Jacque dit clairement avoir été poussé à cet acte en raison de l'« évolution du métier d'enseignant » et donne un triste écho à ce que nous avons dit plus haut sur le décalage entre d'une part les résultats du bac et d'autre part le niveau et les conditions de préparation des élèves. SUD Éducation Lorraine s'associe à la douleur de la famille, des collègues et des amis de Pierre Jacque, et à la demande collective que soit fait un bilan sincère de la réforme STI2D et annoncé sans délai des réorientations conséquentes dans cette voie du lycée.

→ À l'université, c'est la **réentrée de la mise en œuvre de la loi Fioraso**. Baptisée d'ailleurs « LRU 2 », elle enfonce le clou dans la marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. On poursuit l'objectif de créer des mastodontes universitaires à la gestion managériale digne des grandes entreprises privées, les yeux rivés sur la concurrence et les classements internationaux. L'autonomie (budgétaire notamment) pousse les universités à vouloir augmenter leurs frais de scolarité, à rechercher d'autres sources de financement, notamment via les entreprises privées ou le mécénat. Côté dépenses, l'Etat s'étant déchargé de la gestion de la masse salariale, c'est celle-ci qui fait office de variable d'ajustement (suppressions de postes et recours massif à la précarité). Actuellement, plus de la moitié des universités françaises sont en grande difficulté financière. La conférence des Présidents d'Université elle-même prévoit que toutes soient en déficit en 2014. L'université de Lorraine l'est déjà de 1,5 millions d'euros. La solution présentée par le président passe par le gel de 50 à 60 postes par an pour 2014, 2015 et 2016 au moins.

→ Enfin, c'est la **réentrée d'une nouvelle attaque sur les retraites** : poursuite de la loi Fillon, augmentation de la durée de cotisation, baisse des pensions et des salaires. Il faut construire la mobilisation la plus large pour refuser tout nouveau recul.

Pour l'éducation, comme pour le reste, le véritable changement dépend de nos mobilisations. SUD Éducation Lorraine appelle les personnels à multiplier les assemblées générales et à participer à toutes les initiatives qui œuvrent à la construction d'un mouvement d'ensemble pour changer les rapports de force : par nos luttes, empêchons toute régression de nos droits, imposons l'abrogation des contre-réformes et la satisfaction de nos revendications, pour une autre école, une autre société.

3 <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article972>

4 <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?breve529>

5 <http://destimed.fr/Marseille-Suicide-d-un-professeur>

FEU SUR LES RETRAITES ? RÉSISTANCE !

Et voilà que le gouvernement engage une nouvelle attaque majeure contre les retraites, satisfaisant ainsi les exigences patronales du MEDEF. La grande braderie des acquis sociaux se poursuit donc, sous la gauche comme sous la droite. Le projet de loi prévoit de faire payer les salarié-e-s, les chômeurs-ses, les les retraité-e-s, les jeunes en formation, par un allongement supplémentaire de la durée de cotisation à 43 annuités et la baisse des salaires nets avec l'augmentation des cotisations salariales.

Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est la baisse des pensions de retraites pour toute-s qui est à nouveau programmée !

Ces orientations sont fausement légitimées par la prétendue contrainte de la dette publique. Elles consistent en réalité à faire payer aux salarié-e-s et classes populaires une crise du système capitaliste dont ils ne sont nullement responsables. La politique scolaire actuelle ne peut se comprendre que replacée dans ce cadre global.

C'est une lutte de grande ampleur qu'il faut engager, pour résister pied à pied à toutes les contre-réformes et en portant la nécessité d'une alternative. Car ce système capitaliste du profit sans limite est mortifère.

Un problème de financement ? Non, de répartition de la richesse !

Conseil d'Orientation des Retraites, rapport Moreau, gouverne-ment, tous

mettent en avant le besoin de 20 milliards d'euros pour 2020. 40 milliards d'euros ont déjà été pris dans les poches des salarié-es (en activité, au chômage ou en retraite) par l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite, l'instauration de la décote, la désindexation des pensions par rapport aux salaires, l'augmentation du nombre d'années prises en compte pour le salaire de référence, la baisse du rendement des complémentaires.

Ce sont les salarié-es qui produisent la richesse collective. Nous ne devons rien à celles et ceux qui nous la confisquent en s'appropriant le fruit de notre travail. Imposons une autre répartition des richesses, et les 20 milliards pour les retraites seront bien vite trouvés !

**Retraites :
ne lâchons rien**

**Pas 1 jour de +
Pas 1 euro de -**

**Partage des
richesses !**

éducation
Sud
Solidaires

**Public, privé :
Tou-te-s en grève
mardi 10 septembre**

**Le problème de financement des retraites ?
Ce serait 20 milliards d'ici 2020.**

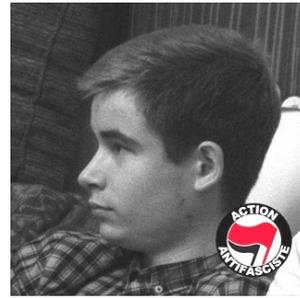
**La fraude fiscale c'est 80 milliards par an !
Chaque patron du CAC 40 touche en moyenne
4,1 millions d'euros par an ! (seulement pour la
partie salaire...)**

**ET IL N'Y AURAIT PAS D'ARGENT
POUR NOS RETRAITES ?**

En bref

Le Sénat a décidé d'imposer la devise de la République « liberté, égalité, fraternité » et le drapeau tricolore, au fronton des écoles, collèges et lycées, dans le cadre du projet de loi pour la refondation de l'école. Au vu du contenu de la loi, il eut été plus honnête d'afficher la devise libérale : « concurrence à tous les étages » !

JUSTICE POUR CLÉMENT, TUÉ PAR DES FASCISTES



Le mercredi 5 juin 2013, en sortant d'une vente privée de vêtements, près de la gare Saint-Lazare, notre camarade Clément, syndicaliste à Solidaires Étudiant-e-s et militant antifasciste a été battu à mort par des

boneheads, néo-nazis membres de l'extrême droite radicale. La mort de notre camarade s'inscrit dans le contexte de la progression d'un mouvement fasciste violent en France et en Europe, dans un contexte nauséabond, raciste, homophobe, islamophobe.

Sa perte nous accable et notre douleur est encore aggravée par la certitude que nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui, militant-e-s antifascistes, personnes exposées à l'homophobie et/ou au racisme, auraient pu et peuvent encore en être victimes.

Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches à qui nous exprimons toute notre solidarité. Rendre hommage à Clément, c'est poursuivre son combat. Son combat antifasciste, son combat anticapitaliste. Pour Clément, ni oubli ni pardon.

SUD Éducation Lorraine soutient et encourage à rejoindre le Bloc AntiFasciste (BAF) qui s'est créé à Nancy pendant l'été à partir de l'appel national « Le fascisme tue. Ensemble, combattons-le ». Le BAF Nancy vise à agir en commun contre l'extrême droite et ses idées, le racisme, le sexisme, l'homophobie, le fascisme.

Adresse : contact-baf@nancy-luttes.net

PRÉPARER UN CONCOURS

+ UN MASTER 2 + ENSEIGNER :

C'EST BEAUCOUP TROP EN UNE ANNÉE !

C'est pourtant ce que vont subir les **354 contractuels admissibles de notre académie** cette année. 129 PE et 225 profs/CPE sont concernés.

Concours : Ces étudiants ont eu les écrits du CAPES ou du CRPE en juin 2013 et vont préparer les oraux pour juin 2014. Mais ils vont re-préparer les écrits qu'il passeront également en juin 2014, au cas où ils ne soient pas admis en juillet 2014.

Diplôme : Ces étudiants devront valider leur Master 2 MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Si ce n'est pas le cas mais qu'ils réussissent leur concours, ils auront un an pour repasser leur diplôme, sinon ils perdront le bénéfice de leur concours.

Enseignement : Ces étudiants vont devoir enseigner 6h sans expérience et sans avoir eu de formation préalable, et ce pour 700 €/mois en tant que contractuels.

SUD Éducation revendique la titularisation sans condition des contractuel(le)s dont l'éducation nationale utilise le travail

Agenda

AG SUD Éducation : 9/10 – 20/11 – 18/12 – 22/01 – 19/02 – 26/03 à 14h.

RIS 1er degré : Nancy 2/10 et 12/02 ; Jarny 11/12

Formations syndicales (demande écrite 1 mois avant) :

- Enjeu des retraites (B. Friot) 16, 17, 18/10
- Droits des personnels 9/12 à Nancy et 28/03 à Metz
- Souffrance au travail 16, 17/01 à Nancy ; 24/02 à Metz ; 15/04 à Epinal
- Marchandisation de l'éducation (N. Hirrt) 30/01 à Nancy

Conférence : 29/01 marchandisation de l'éducation en Europe (N. Hirrt), 20h30, IUFM de Maxeville

Modalités pratiques sur notre site :
<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?rubrique77>

SUD Éducation, un syndicat solidaire

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, recherche, culture, services publics, etc., toutes nos luttes doivent converger. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

Un syndicat unitaire et intercatégoriel

Par ce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université. SUD prône l'unité d'action syndicale, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat.

Un syndicat démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

Un syndicat de lutte

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

Un syndicat de transformation sociale

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

La cotisation à SUD est trop chère ?

L'activité du syndicat réclame des moyens : Sud ne vit que des cotisations. L'essentiel de nos ressources est dépensé pour diffuser nos idées, pour informer les personnels et pour des actions de solidarité. Mais, une fois la déduction fiscale prise en compte, la cotisation, rapportée à des mensualités, est-elle réellement élevée ? Nous avons en tout cas fait le choix de la progressivité, les revenus plus élevés cotisant proportionnellement davantage. Se syndiquer est un engagement, celui de la solidarité dans la défense des droits des salarié-e-s. Les grilles de cotisation à SUD sont indicatives, et la question financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion : versez ce que vous pouvez, ou ce qui vous semble approprié.

SUD est un syndicat politique ?

Nous refusons l'impasse que constituerait la limitation du champ de l'intervention syndicale à des questions strictement « professionnelles » (dont on serait bien en peine de définir les limites). Les conditions de vie et de travail des salarié-e-s dépendent de décisions globales et de la répartition sociale des richesses, la question scolaire relève d'un choix de société, etc. C'est le sens du syndicalisme de transformation sociale. Mais SUD est un syndicat au service des luttes, totalement indépendant des organisations politiques et de leur agenda. Les engagements et les choix politiques de nos adhérent-e-s sont d'ailleurs divers.

Alors ne reste pas isolé ! Syndique-toi. Rejoins SUD Éducation !

éducation
SUD
Lorraine
J'adhère !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Fonction exacte :

Classe Normale

Hors Classe

COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun (crédit d'impôt de 66%) :

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	530 €	176,66 €
+ de 3400	561 €	187 €
+ de 3500	593 €	197,66 €
+ de 3600 €	17,30 % du salaire mensuel	...

Paiement : par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et à adresser à :

SUD Éducation – 4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy
Possibilité de paiement fractionné en établissant dès l'adhésion plusieurs chèques datés qui seront encaissés au cours de l'année scolaire.